Vos questions / nos réponses

Fin

Par Chlomat Postée le 10/07/2024 05:04

> Bonjour Après plus d an d addiction et de dette je me suis fait retirer (interdire) tous les virements de mon compte et tous les achats VAD de ma CB par mon banquier. Il y a des moments difficile mais comme je ne peux plus du tout verser d argent je n ai pas le choix. Reste à payer les dettes aucun organisme ne veut me faire de crédit ….est ce que quelqu un à une solution ou un organisme ? Merci Bon courage à tous

---

Mise en ligne le 12/07/2024

Bonjour,

Nous attirons votre attention sur le fait que vous n'êtes pas sur le forum, mais dans l'espace Questions/Réponses. Nous allons répondre à votre question, et cela ne doit pas vous empêcher de reposter la question sur le forum si vous le souhaitez.

Dans cette situation, vous pouvez vous tourner vers la commission de surendettement. Cette commission existe spécifiquement pour aider les personnes surendettés à échelonner leurs dettes et à sortir la tête de l'eau financièrement. Pour se faire, nous vous joignons la fiche d'information du service public à ce sujet en bas de page.

En résumé, il s'agit de s'adresser à la succursale de la Banque de France la plus procche de votre département qui vous fournira un dossier de surendettement. Il faudra le remplir et l'envoyer au secrétariat de la commission de surendettement de votre département. Ensuite, votre dossier sera examiné et la commission vous apportera une réponse avec un plan d'action possible.

Il existe également des associations qui peuvent venir en aide aux personnes en difficultés financières, comme par exemple l'association CRESUS dont nous vous joignons le lien en bas de page.

Cordialement,

En savoir plus :

- Association Crésus
- Commission de surendettement